

Pourquoi je ne signe pas le « manifeste de l'APSES »

Alain Beitone

Avril 2008

Depuis quelques mois, les Sciences Economiques et Sociales sont à nouveau en ligne de mire. Des déclarations inquiétantes du Ministre de l'Education nationale se combinent avec de nombreux articles de presse qui remettent en cause la légitimité de cet enseignement. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la discipline que des attaques sont formulées, mais le contexte est aujourd'hui particulièrement inquiétant. Une réforme du lycée s'annonce et la double volonté de réaliser des économies budgétaires et de remettre en cause le contenu de l'enseignement des SES risque de conduire à une marginalisation de cet enseignement et à une dénaturation de ses contenus.

Dans un tel contexte, une prise de position collective serait évidemment du plus haut intérêt. Malheureusement, le texte que l'APSES propose à la signature est selon moi aux antipodes de ce qui serait nécessaire.

- D'une part ce texte ne prend absolument pas en compte les débats qui se sont déroulés depuis 20 ans à propos des SES et plus généralement à propos des processus d'enseignement et d'apprentissage. Le texte que l'on nous propose aurait pu être publié en 1970. Il est révélateur d'un discours gravé une fois pour toute dans le marbre à la fin des années 1960 qui refuse à prendre en compte l'évolution de la réflexion didactique qui s'est développée dans toutes les disciplines scolaires depuis cette époque.
- D'autre part ce texte ne répond à aucun des défis auxquels l'enseignement des SES est aujourd'hui confronté : défi du public auquel il s'adresse, défi de la réforme des lycées pour relancer le progrès des taux de scolarisation, défi de la prise en compte de la spécificité des disciplines qui constituent les SES.

Une étude un peu attentive du texte proposé suffit à montrer des insuffisances qui, face aux attaques actuelles, fragilisent les SES.

1/ Sur le site de l'APSES, le texte est publié sous le titre « Enseigner la société ». Or, on n'enseigne pas « la société ». Les sociétés sont les objets d'étude des sciences sociales. On n'enseigne jamais que des savoirs, construits d'un certain point de vue disciplinaire et relatifs à des objets qui sont eux-mêmes construits comme objets scientifiques dans le cadre de disciplines. On n'enseigne pas l'entreprise, mais l'économie de l'entreprise, la sociologie de l'entreprise, la gestion, le droit des affaires, etc.

Dès le titre donc apparaît une des faiblesses constitutive de l'enseignement de SES : la confusion entre objets d'étude et discours relatif à ces objets. Illusion d'un « objet total » (LA société) auquel répondrait un discours total (Les SES).

2/ Le texte tout entier repose sur une assimilation entre enseignement des SES et série ES. Il précise même que l'enseignement des SES est « indissociable » de la série ES. Les trois premiers paragraphes du texte soulignent à juste titre la contribution des sciences sociales à la formation des élèves. Comprendre « l'affirmation de l'Asie », les « recompositions familiales », le « vieillissement de la population », etc. est indispensable à la formation du

citoyen. Mais pourquoi cette formation serait-elle réservée aux élèves de la série ES ? Qu'est-ce qui peut justifier que les élèves des autres séries soient privés de la « troisième culture » issue des sciences sociales ?

Le texte reste donc prisonnier de la conception de l'enseignement des SES qui s'est mise en place en 1967 et qui prive la majorité des lycéens français d'une formation en sciences sociales. Un tel discours est d'ailleurs intrinsèquement contradictoire. Comment peut-on affirmer que les SES sont indispensables et accepter qu'elles ne soient pas enseignées à tous les élèves. Il faudrait donc revendiquer qu'à l'instar des mathématiques ou de la philosophie, les SES soient la discipline caractéristique d'une série ET DANS LE MEME TEMPS enseignées à tous les élèves du lycée. Dans cette perspective, assimiler les sciences sociales aux « humanités » est une erreur supplémentaire. S'il y a trois cultures la première relève des humanités, la seconde des sciences de la nature et la troisième des sciences sociales.

3/ Même si l'APSES n'ose plus défendre ouvertement ses positions épistémologiques dans le débat public, sa position de fond reste dualiste. Cette association considère que les sciences sociales ne relèvent pas des mêmes exigences de scientificité que les sciences de la nature. On peut lire dans le manifeste les formules suivantes : *« contrairement aux sciences « dures », peu de sujets y font en effet consensus parmi les spécialistes. Ce nécessaire pluralisme contribue à ce que les jeunes développent leur esprit critique et se préparent à participer aux débats démocratiques qui animent notre société ».*

Soulignons que l'opposition entre des sciences « dures » et d'autres qui seraient « molles » est pour le moins contestable. D'autant que cette vision dualiste s'accompagne d'une conception naïvement positiviste des sciences de la nature qui seraient le cadre de consensus. Une lecture même superficielle des travaux d'épistémologie ou d'histoire des sciences montre pourtant que les controverses scientifiques sont (dans les sciences de la nature comme dans les sciences sociales) une composante essentielle du progrès des connaissances. Mais, plus fondamentalement, le rapprochement qui est opéré entre les débats scientifiques dans les sciences sociales et les débats démocratiques¹ est très inquiétant. Si les deux types de débats sont liés, ils sont distincts. Le débat démocratique repose sur la confrontation de choix politiques et éthiques, il relève d'une logique de justification (Habermas), le débat scientifique a pour horizon régulateur la question de la vérité (Habermas, Bourdieu, Berthelot). Confondre les deux conduit à sombrer dans le relativisme, à considérer que, dans le domaine des sciences sociales, la question de la vérité n'est pas pertinente, à conforter les élèves dans l'idée reçue selon laquelle dans les sciences sociales tout est affaire d'opinion.

4/ Les positions de l'APSES reposent aussi sur le refus de reconnaître la spécificité des diverses sciences sociales et la nécessité de permettre aux élèves de se former à la démarche et aux acquis spécifiques de chaque science sociale. La position de fond de l'APSES se base sur le mythe d'une unité des sciences sociales, d'un savoir total embrassant le social dans sa totalité. Là encore, faute d'assumer cette position indéfendable

¹ J'ai consacré une communication à cette question lors de la Biennale de l'éducation de Lyon en 2004

<http://www.aix-mrs.ufm.fr/formations/filieres/ses/didactique/qsv.htm>

dans le débat public, l'APSES la présente comme un choix pédagogique. On peut lire dans le manifeste : « *Comment étudier les mutations familiales en dehors de l'évolution du marché du travail et de l'emploi féminin, en dehors du cadre législatif et politique de nos sociétés... ? Peut-on étudier le marché, les entreprises et leurs stratégies en dehors de leur environnement national et international, en dehors des relations sociales qui s'y inscrivent ? Comment aborder des phénomènes économiques globaux dans une économie mondialisée en dehors de leur contexte politique, social, historique ?* ». Sur le plan épistémologique, ce type de discours fait l'impasse sur le fait qu'il existe une économie de la famille distincte d'une sociologie de la famille, une économie du travail et de l'emploi, distincte d'une sociologie du travail, et ainsi de tous les objets d'étude (entreprise, mondialisation, marché, etc.). La sociologie économique par exemple, n'est ni un substitut de l'économie, ni un supplément d'âme. C'est un champ disciplinaire spécifique, interne à la sociologie, qui apporte un éclairage spécifique à la connaissance du monde social et économique.

Mais s'il est infondé sur le plan épistémologique, ce discours n'est pas moins contestable sur le plan pédagogique. Cette volonté d'embrasser tous les aspects de chaque objet étudié est démesurément ambitieuse. Justifier une telle approche sous prétexte que nous nous adressons à de jeunes élèves est une contradiction de plus. Si l'on peut comprendre qu'un Braudel ou un Polanyi disposent de la culture permettant de traiter toutes les dimensions économique, juridiques, sociales, politiques, etc. de la Méditerranée à l'époque de Philippe II ou de la « grande transformation » du capitalisme, l'élève moyen gagnerait sans doute à une approche plus modeste et mieux circonscrite des divers objets d'étude. Il est nécessaire et possible de faire évoluer l'enseignement des SES pour permettre à chaque élève de comprendre la spécificité de trois des disciplines des sciences sociales (science économique, sociologie, science politique) tout en montrant la fécondité du croisement de ces regards disciplinaires en prenant l'exemple de quelques « objets communs aux sciences sociales ». **On peut donc concevoir un programme moins ambitieux, plus analytique sur certains points, plus synthétique sur d'autres, tout en conservant des démarches pédagogiques qui font toute leur place au sens que les savoirs doivent avoir pour les élèves.**

Le manifeste de l'APSES, parce qu'il reste figé dans des positions dépassées, tourne le dos aux intérêts de la discipline sciences économiques et sociales, aux intérêts des élèves, aux intérêts du système éducatif. Par son immobilisme même, l'APSES facilite la tâche de ceux qui veulent marginaliser et dénaturer l'enseignement des SES.